

taut 2,696,281 kilogrammes de soie; la Drôme obtenait 2,585,000 kilogrammes sur 6,212 hectares, l'Ardèche 1,785,121 kilogrammes sur 5,602 hectares, le Vaucluse 660,600 kilogrammes sur 3,985 hectares, l'Hérault 1,248,972 kilogrammes sur 2,592 hectares. Il faut citer ces chiffres sans toutefois s'en porter garant. Évidemment celui qui est assigné au département de Vaucluse pour sa production en kilogrammes n'est point en rapport avec le nombre d'hectares attribué à la culture, et il y a ici une de ces erreurs dont les statistiques administratives ne sont pas plus exemptes que les autres statistiques. Il en est de même pour les évaluations des produits, que semblent démentir les données les plus superficielles. D'après ces tableaux, en effet, la production ne se serait élevée qu'à 42 millions de francs environ sur l'ensemble du territoire, tandis qu'on estime aujourd'hui à 140 millions de francs les soies que l'agriculture livre à nos fabriques, et à 110 millions celles qui leur arrivent de l'étranger. Or, quels que soient les progrès faits depuis 1840, il est impossible d'y voir la justification suffisante de cet écart.

Ce qui contribue à rendre ces chiffres plus suspects, c'est la belle figure que fait à l'exposition

universelle l'industrie de la soie. Il est à croire que beaucoup de manufactures n'y sont pas représentées, et que là aussi il y a des vides. Cependant les soies et soieries n'y comptent pas moins de 966 exposants, sur lesquels le contingent de la France est de 521. La Suisse vient ensuite avec 94 exposants, l'Autriche avec 86, la Prusse 49, les États sardes 37, l'Angleterre 35, l'Espagne 30, la Toscane 30, les états pontificaux 12, le Portugal 9, l'Algérie 8, la Grèce 8. Dans ce nombre, il est vrai, sont compris la matière première et les tissus fabriqués; mais en décomposant ce chiffre et en faisant la part isolée de la filature et de l'ouvraison, on trouve encore 15 exposants pour les instruments mécaniques et 173 exposants pour les soies grèges ou moulinées. Certes c'est là une légion imposante, et quand on songe que la vogue est aux grandes usines, il est impossible de réduire ce travail aux termes que constate le document officiel.

Comment se reconnaître au milieu de tant de richesses? Auxquelles s'arrêter? Par où commencer et par où finir? Besogne difficile, et il faut dire que la commission chargée du classement n'a rien fait pour l'alléger. Au lieu de rapprocher les produits analogues, elle a mis la France à l'un des pôles du

palais, l'Angleterre à l'autre pôle, l'Algérie le long de la Seine, les autres États au rez-de-chaussée ou dans les galeries supérieures, sans avoir souci de l'embarras que cette dissémination devait causer au visiteur ni au trouble qu'elle devait jeter dans les esprits. Si on avait voulu soustraire cette exposition universelle à une appréciation raisonnée et à un examen réfléchi, je doute qu'on s'y fût pris autrement. Comparez donc les soies du Piémont avec celles de la Lombardie lorsque ces deux États, dont les frontières se touchent, sont séparés aux Champs-Élysées par des masses de produits et qu'on ne peut aller de l'un à l'autre qu'en traversant l'Inde et la Chine! Le classement n'est donc ni industriel ni géographique, et il est en outre peu favorable à l'observation. Aussi, quelque désir que j'eusse de voir toutes les soies et d'en parler aussi pertinemment que possible, dois-je avouer qu'il en est beaucoup dans le nombre qui ont échappé à mes recherches. Où trouver les États-Unis? où trouver le cap de Bonne-Espérance? Qui me conduira vers Tripoli? Dans quelle direction est situé le Mexique? Tous ces pays ont des soies, et c'est en vain que j'ai voulu m'assurer de leur existence : après quelques efforts j'ai dû y renoncer.

Les vides sont d'ailleurs sensibles et portent sur les soies d'Asie principalement. Ni la Chine ni le Bengale n'ont des étalages en rapport avec l'importance de leurs opérations et le rôle que ces pays jouent dans l'approvisionnement européen. L'Asie Mineure et la Syrie sont dans le même cas. Je n'ai vu ni *mestoup* de Brousse, ni grèges de Beyrouth, ni perses, ni saloniques, ni *demerdechs*. Ce ne sont pas là sans doute des soies supérieures, mais elles ont leur destination dans la manufacture et leur place dans le mouvement commercial. Ne fût-ce que comme contraste, il eût été curieux de les voir en regard des belles provenances du Vivarais. L'Espagne n'a pas non plus d'assortiment complet; tout se borne à quelques échantillons de Tolède, de Valence et de Murcie. Même disette dans les envois du Portugal, qui compte seulement cinq exposants, parmi lesquels le duc de Palmella. Ajoutons à ces catégories négatives l'Égypte, Tunis et deux ou trois autres localités insignifiantes, et nous resterons en présence des véritables États exposants, — le Piémont, la Lombardie, la Toscane, Rome, la France et son satellite l'Algérie. Je ne parle pas du royaume de Naples, qui s'est fait une place à part dans l'exposition et y brille par son absence.

Le Piémont est vigoureusement et dignement représenté. On sent, dans ce petit royaume, une séve et une ardeur qui se répandent jusque dans l'industrie. Pour lui, la fabrication de la soie est de tradition ; elle a toujours été un de ses titres et une de ses richesses. A en juger par les produits, elle n'a pas dégénéré. Trente-cinq exposants figurent dans les galeries supérieures, et il serait difficile de choisir entre eux, tant ils marchent sur une ligne parallèle pour la beauté, l'éclat, le lustre, la finesse des écheveaux. La soie blanche y a des reflets de l'argent, la soie jaune ceux de l'or. Il y a des gréges, des organsins, des trames, toutes les variétés et toutes les nuances ; il y a aussi des appareils nouveaux, comme celui de M. Corregio, pour mesurer la force de la soie. Le marquis de Balbi peut s'enorgueillir des produits de son établissement de Piovera, M. Denegri de ceux qu'il file dans ses ateliers de Novi. Il en est de même des soies que présentent MM. Charles Novellis, Bellino frères, Jean-Baptiste Barberis, Vincent Gabaldoni, Michel Bravo, Avigdor, Imperatori, Bolmida frères, Borelli, Rey, Rignon, Sinigaglia et d'autres dont les noms m'échappent et qui mériteraient les honneurs d'une mention. Je citerai encore, comme essai spécial,

les soies de MM. Perelli, si tant est qu'on puisse donner ce nom à un produit qui provient des plantes filamenteuses. En dégageant les fibres vasculaires de ces plantes des parties gommeuses qui y adhèrent, MM. Perelli sont parvenus, assurent-ils, à obtenir des fils très-fins et très-résistants, propres au tissage et qui peuvent remplacer la soie dans beaucoup d'usages et avec une grande économie.

La Lombardie va de pair avec le Piémont ; l'industrie unit ce que la politique a séparé. L'exposition lombarde n'est ni moins riche ni moins intéressante que celle des États sardes. Nous y retrouvons les mêmes qualités, les mêmes formes, les mêmes procédés et une sorte de communauté d'origine. Il y a aussi la même affluence d'exposants ; on en compte vingt-neuf dans la Lombardie proprement dite, la Vénétie et le Tyrol. La Hongrie n'en fournit que quatre, la Galicie deux, l'Illyrie trois, la Croatie deux, la basse et la haute Autriche deux, la Styrie deux, l'Esclavonie, la Transylvanie et la Moravie un. Au simple coup d'œil et à une première impression, on peut remarquer et signaler les soies de MM. l'abbé Massa, Lamberti, Mylius, Montagni, baron de Bretton, chevalier de Laminet, Magistris, Piazzoni, Gavazzi, Simoni frères, Manganotti pour

ses *bombyx-cynthia*, Ferrari, Maffio et enfin celles de la filature de Zinkendorf. Une vitrine entière, sous l'étiquette de *manufacture impériale*, contient également de très-beaux échantillons, et doit occuper un rang à part dans cette nomenclature. En somme, l'exposition lombarde est digne d'un pays qui approvisionne une grande partie de l'Europe, et dépasse même la France dans le chiffre de sa production.

A côté de ces deux métropoles de la filature italienne, la Toscane et les États pontificaux n'occupent qu'une place secondaire, sinon pour la qualité, du moins pour l'importance du travail. Il existe pourtant en Toscane des manufactures de premier ordre, comme celles de MM. Baldoni frères, Bolognini-Rimediotti, Della Ripa, Franceschini, Lepori, Petrucci, comte Pieri-Pecchi et Ravagli, qui jouissent d'un crédit mérité et d'une réputation justement acquise. Les États pontificaux ont aussi de dignes représentants dans MM. Beretta, Bellini frères, Feoli, Lardinelli, Padoa, Salari et Valazzi; mais il n'y a rien, ni dans la nature du produit ni dans le traitement auquel il est assujéti, qui s'écarte des procédés de l'Italie supérieure. Ce sont les enfants de la même mère; seulement les Lombards et les

Sardes sont les aînés, et comme tels ils ont des droits qu'ils ne laissent pas prescrire.

Venons à la France. On a vu combien son exposition est riche; elle peut hardiment porter un défi à l'étranger. Vanité nationale à part, ses soies sont les premières du monde; elles n'ont qu'un défaut, et ne semblent pas vouloir s'en corriger; elles sont plus chères qu'aucunes. Entre les organsins du Piémont, les plus beaux après les nôtres, et les organsins du Vivarais, il y a toujours dans les prix de cinq à six francs de différence par kilogramme. L'opinion du fabricant n'en est pas moins favorable à la France, et cette opinion est appuyée de la meilleure des preuves, la préférence à prix d'argent. S'il surpasse la soie française, c'est qu'à l'emploi il retrouve au moins l'équivalent du sacrifice qu'il a fait, c'est que rien ne la supplée dans certaines fabrications, c'est qu'elle est plus égale, plus suivie, plus fine et plus forte à la fois que les soies venues d'au delà des frontières. L'expérience est facile à faire, même pour les mains les moins expérimentées. Qu'on prenne dans les vitrines deux écheveaux, l'un des meilleures marques de l'étranger, l'autre de nos marques courantes; qu'on les déplie, qu'on examine la rondeur du brin, la netteté et la ré-

gularité du fil, et le jugement sera bientôt porté.

Dans l'exposition des soies françaises comme dans les expositions étrangères, il y a trois ordres de produits en montre : les cocons, les filés et les organsins, les déchets et les bourres. L'exposition du cocon est plutôt une affaire de curiosité qu'un acte d'industrie. Un fabricant de Lyon a eu l'ingénieuse idée d'en donner le spectacle au public ; il a rassemblé et mis sous nos yeux tous les détails de la filature. De son côté, la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), que dirigent avec autant de succès que de talent MM. Guérin-Menneville et Eugène Robert, a exposé dans sa vitrine les éléments de la classification industrielle de la soie et tous les matériaux de son histoire. Dans aucun autre établissement la science et l'art ne jouent un plus grand rôle. Des recherches et des études y sont faites sur les races et sur la graine, sur les maladies du ver et sur les remèdes qu'il convient d'y apporter, sur tout ce qui touche à l'hygiène des locaux, aux soins et aux procédés les mieux vérifiés, aux moindres circonstances de l'éducation. Nulle part on n'a fait plus d'essais ni des essais plus heureux. En outre, une école gratuite de sériciculture, théorique et pratique, est annexée à l'établissement et compte déjà vingt ans

d'exercices féconds en bons résultats. Ce sont là des services qui sortent de la ligne d'une exploitation ordinaire, et donnent à la magnanerie de Sainte-Tulle un caractère à part. D'autres éducateurs ont également fourni des échantillons de cocons et dans toutes les espèces, — M. le marquis de Berthelot pour l'Allier, M. Durel pour l'Ardèche, M. Sénéclausse et M. Turquais-Drutel pour la Loire, M. Fougassié-Vidal pour le Tarn ; je ne parle ici que de ceux qui n'ont que des cocons et point de soie. Il y en a même qui n'exposent que des œufs, les uns purement français, les autres de races croisées, comme M. Estève de la Drôme. Mystères de la nature où le profane n'a rien à voir et qui trompent même l'observation la plus exercée !

Du cocon si l'on passe à la soie, grège ou ouvrée, on se trouve en face de la plus abondante collection qui se soit jamais vue, et la plume hésite quand il s'agit de choisir. Naguère le même embarras naquit au sein des comités chargés de décerner les prix à la suite de l'exposition universelle de Londres, et pour s'en affranchir on imagina un moyen de couronner tout le monde en ne désignant personne, et d'accorder des médailles collectives soit à un groupe de producteurs, soit à un centre de production. Mal-

heureusement le moyen a eu peu de succès ; il faut, bon gré, mal gré, mettre quelques noms en relief. Il en est qui se désignent d'eux-mêmes et que la voix publique a mis hors de concours. Tel est celui de M. Louis Blanchon, dont la marque est classée à Lyon comme la première parmi les filatures connues. Après lui nommons M. Dumaine de l'Ardèche, MM. Arduin et Chancel des Hautes-Alpes, Louis Boudon du Gard, Regard frères de Privas, Barrès frères et Menet de l'Ardèche, Molines de Saint-Jean du Gard, qui sont des grands lauréats de Londres et dont l'exposition actuelle ne dément pas les succès. Puis viendront MM. Champanhet, Fougeirol, Deydier, Lambert, Panisset et Meffre, Perbost, Soubeyran et Thomas frères, qui tous appartiennent à la zone méridionale, — enfin, pour ne pas négliger les essais qui ont lieu dans des départements moins favorisés, M. le comte d'Arlos dans l'Ain, M. Buffet à Chaley et M. Schertz dans le Bas-Rhin, dont la soie provient de vers nourris de la feuille du scorsonère.

Restent maintenant les déchets et les bourres de de soie, article longtemps négligé et de peu de valeur et qui semble aujourd'hui, au moyen d'un traitement nouveau, acquérir une certaine importance. Ces déchets comprennent toutes les soies courtes et

brisées, qui résultent du travail de la soie grège, connues sous le nom de *frisons* et de *bassinats*, les cocons percés par les papillons destinés à la reproduction et ceux même qui, sous le nom de *douppions*, proviennent de l'accouplement de deux chenilles filant ensemble le même cocon. Plusieurs exposants en offrent dans leurs montres. L'aspect en est satisfaisant et prouve de sensibles améliorations. Les moyens employés pour transformer ces déchets ont beaucoup d'analogie avec ceux qui sont en usage dans la fabrication de la laine, et se ressentent des perfectionnements dont cette dernière industrie a été l'objet. Aussi la bourre de soie entre-t-elle aujourd'hui, au moins pour une part, dans beaucoup de tissus nouveaux, non-seulement en soie pure, mais mélangés avec d'autres matières filamenteuses, tantôt à l'état de chaîne, tantôt à l'état de trame, quelquefois incorporée au fil de nature différente. De l'avis des hommes compétents, c'est là une tentative heureuse et qui doit multiplier le nombre des étoffes à bon marché, destinées aux fortunes modestes. La Suisse a fait dans ce genre un pas très-marqué. Cependant il ne faudrait pas que cette petite révolution servit d'encouragement à la fraude et fût poussée hors de ses limites. La bourre de soie ne saurait

remplacer la soie grège pour les grands articles, où celle-ci domine et doit toujours dominer, dans les foulards, par exemple, qui se prêtent peu à des combinaisons mixtes, même dans les tissus mélangés laine et soie, qui ont des règles précises, comme les barèges, les tarlatanes et les nombreux articles pour robes et châles qui servent de principal élément à la fabrication parisienne.

Telle est l'industrie de la soie avant la période du tissage; je passe maintenant aux soieries; ce sera l'objet de la seconde partie de ce travail.

II.

On a vu que la fabrication des tissus de soie a précédé en France la fabrication de la soie même. Sans admettre qu'il y eût déjà, comme quelques auteurs le prétendent, des fabriques de taffetas dès le treizième siècle dans le comtat venaissin, il est constant qu'une manufacture fut fondée à Lyon en 1450, une autre à Tours en 1470. Nîmes, Saint-Étienne, Avignon et Saint-Chamond ne montèrent leurs métiers que cent ans plus tard. Ces débuts furent d'ailleurs, autant qu'on en peut juger à cette distance, humbles et précaires; on s'attaqua plutôt aux petites étoffes, aux florences, aux doucettes, qui n'exigeaient pas

une grande dépense ni un art bien raffiné. L'histoire a recueilli, comme un événement, la date des premiers bas de soie qui aient paru en France; ce fut en 1517, et l'honneur de les porter revint à Henri II. Ces bas étaient d'origine étrangère; nos ateliers ne visaient pas encore si haut. Il fallait tout emprunter aux nations qui avaient pris les devants, les ouvriers à Florence ou à Gènes, les soies à la Perse, à l'Inde, à l'Asie Mineure et à la Grèce.

D'ailleurs les conditions de la lutte n'étaient, dans cette première période, ni égales ni encourageantes. Les républiques italiennes, douées d'un génie entreprenant, servies par la nature et par la tradition, régnaient alors en souveraines sur le marché européen et n'étaient pas d'humeur à s'en dessaisir. Leurs étoffes réunissaient tous les mérites, l'éclat, la richesse, le bon marché. La matière première était à leurs portes et devint bientôt un produit de leur propre sol. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir la fabrication française contenue dans son premier élan et sujette à des crises qui plus d'une fois la mirent en péril. Il y eut dans son existence des éclipses suivies de prompts retours, et si elle se maintint en dépit de tout, on le doit à deux causes qui n'ont pas été assez remarquées. La première est la

décadence politique de ces petits États à la suite d'une courte grandeur, et qui, par la force des choses, devint une décadence manufacturière. La seconde tient au siège même que cette industrie avait adopté en France. Aucune ville, en effet, n'aurait pu, au même degré que Lyon, soutenir une aussi longue épreuve, ni la faire aboutir à son honneur. Vigilante, opiniâtre, laborieuse, elle pesait dans la balance par le chiffre et la nature de sa population, par la puissance de ses épargnes, par une aptitude au travail difficile à égaler. Une ruche n'a pas plus d'activité ni une activité plus féconde.

Quoi qu'il en soit, après deux siècles de durée, l'industrie des soieries ne semble pas encore bien assise sur ses bases. Vers 1680, le nombre des métiers flotta, à Lyon, entre 9,000 et 12,000, et encore n'est-ce là qu'un apogée, un moment fugitif qui correspond à la belle époque du règne de Louis XIV. Vingt ans plus tard, ce chiffre était bien réduit; il roulait entre 3,000 et 5,000. Des personnes dont l'autorité est réelle, entre autres M. Arlès-Dufour, imputent ce déclin à un motif unique, la révocation de l'édit de Nantes, qui priva la France d'un si grand nombre d'industriels habiles et de bons ouvriers au profit de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Suisse. Loin de

moi la pensée de contester les suites fatales de cet acte; il n'a que trop pesé sur les destinées de la patrie commune. Seulement il me paraît qu'au lieu d'appuyer sur une circonstance passagère on aurait pu trouver aux vicissitudes de l'industrie des soieries une cause plus générale, une règle plus constante, une loi historique, si le mot n'est pas trop ambitieux, d'un effet plus étendu. Cette loi peut se résumer en peu de mots: c'est que la fortune de cette industrie, comme de toutes les industries de luxe, a toujours coïncidé avec l'état du pays, florissante quand il était florissant, souffrante quand il souffrait, subordonnée au régime en vigueur, à la richesse et à la sécurité dont jouissaient les populations.

A l'appui de cette opinion les preuves ne manquent pas, et M. Arlès-Dufour ne les méconnaît pas lui-même en d'autres occasions. Pour en revenir à la crise qui remplit la fin du dix-septième siècle et la moitié du siècle suivant, la révocation de l'Édit de Nantes suffit-elle pour l'expliquer? N'y eut-il pas une pression plus grande encore exercée par les événements politiques et militaires? La fin du règne de Louis XIV, si austère et si sombre, les guerres ruineuses et malheureuses dans lesquelles il fut entraîné; plus tard les orages de la minorité de Louis XV et les di-

lapidations de la régence, l'état précaire des finances publiques et le discrédit universel qui suivit les aventures de Law, le triomphe de l'esprit de spéculation, toujours mortel aux opérations régulières, l'élévation du loyer de l'argent, la méconnaissance des vrais principes d'administration et l'existence d'une foule de petits monopoles qui enchaînaient l'activité particulière, toutes ces causes, isolées ou réunies, durent nécessairement entrer pour une grande part dans cette léthargie si persistante et cet engourdissement si prolongé. Tous les faits le prouvent, toutes les inductions portent à l'admettre. Si l'industrie des soieries se relève vers 1765 et en revient au chiffre de 12,000 métiers battants, c'est que l'esprit public se relève aussi, c'est que la France a eu quelque trêve, a respiré, est sortie de la poussière des champs de bataille; c'est que le souffle de la liberté passe déjà sur l'industrie et la convie à une destinée nouvelle; c'est que des écrivains, comme Quesnay, enseignent l'art de développer la richesse des États et préparent les affranchissements de Turgot; c'est enfin qu'ils s'opèrent comme une métamorphose dans les notions du crédit et de l'économie industrielle. Après avoir épuisé les expédients, on entrevoit la science tutélaire du travail humain, et à l'arbitraire d'autre-

fois succède le régime des garanties; en un mot, on définit mieux et on distingue plus nettement les droits de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés.

Ce progrès est encore plus sensible dans les années qui suivent; avec les lumières et le sentiment raisonné des choses, l'activité s'accroît, les entreprises se multiplient; de 1780 à 1789, le nombre des métiers monte de 18,000 et se maintient jusqu'aux premiers orages de la révolution. Ici l'influence politique pèse de nouveau sur l'industrie et en subordonne la marche aux événements. Le luxe disparaît dans le bouleversement des fortunes, les vêtements se transforment, une sorte d'interdit somptuaire pèse sur toutes les classes et les réduit au même niveau. A l'aisance a succédé une misère commune. De là une crise plus violente que les crises antérieures et qu'aggrave le siège de Lyon: les métiers tombent à 3,000, et le choc a été si rude que le chiffre ne se relève pas même avec la chute de cette politique à outrance et quand le gouvernement échoit à des mains plus modérées. Il faut arriver à l'empire pour retrouver la situation de 1688 et de 1765, 12,000 métiers battants; c'est tout ce que purent amener la renaissance du luxe et douze ans de sécurité in-

térieure, accompagnés d'un énorme accroissement de territoire. Le chiffre de 1789 ne fut point alors atteint : c'est que la guerre sévissait et tendait à l'excès les ressorts du pays, enlevait les bras aux ateliers et l'argent aux caisses privées, fermait les marchés lointains et ne laissait à l'industrie pour débouché qu'un continent en feu, ruiné par les exactions militaires. Aussi, dès que la paix fut rendue au monde, y eut-il un essor soudain et presque inespéré. Dès 1816, on comptait à Lyon 20,000 métiers à l'œuvre, 24,000 en 1822, 27,000 en 1827. Depuis lors le mouvement ne s'est plus arrêté ; à peine y eut-il une courte halte à la suite des révoltes locales de 1831 et de 1834 ; dès le milieu de 1837, le nombre des métiers s'élevait à 40,000 et au moment de la révolution de février il dépassait 50,000. Voilà où dix-huit années d'un règne paisible et régulier avaient conduit l'industrie de Lyon. Jamais elle n'avait connu des jours plus prospères ni poussé ses conquêtes plus loin : son travail d'alors, rapproché de celui des époques précédentes, sous la Convention, sous Louis XIV, sous l'empire, sous Louis XVI et sous la restauration, était comme vingt, cinq, quatre, trois et deux sont à un. Ces chiffres sont significatifs.

Circonstance singulière et qui mérite d'être signalée ! Les événements de 1848 ne portèrent pas à la fabrication des soieries le même coup qu'aux autres branches de la production française. On aurait pu croire qu'au milieu de la détresse du crédit, des agitations populaires, des sombres perspectives du temps, ces objets de luxe, ces superfluités recevraient une bien autre atteinte que les denrées et les marchandises de première nécessité, celles qui défraient nos plus stricts besoins. C'est le contraire qui eut lieu. Pendant que les tissus de laine et de coton, même les plus communs, éprouvaient des dépréciations notables et supportaient les dommages inséparables du délaissement, les étoffes de soie continuaient à faire bonne figure, maintenaient ou élevaient leurs prix et restaient en possession de leurs débouchés. Il est même constant qu'aucune période ne leur a été plus favorable que celle des quatre années qui se sont écoulées de juin 1848 à la fin de 1852. Les plus beaux inventaires de la soierie se rapportent à ces dates et surtout aux plus voisines de la commotion révolutionnaire. L'accroissement subit des métiers s'y rattache aussi ; le nombre s'en éleva à 60,000 et 65,000 et n'a pas été dépassé depuis lors. Alors à quoi cela tient-il ? Comment

expliquer ce contraste? Le plus naturellement du monde. La soierie ne relève pas de la France seule; elle a un autre empire, et ce n'est pas le plus ingrat; elle a, pour moitié au moins, une clientèle au dehors que la paix lui a value et qu'elle conserve au prix d'efforts incessants. Or, quand l'intérieur lui manque, l'étranger lui reste fidèle; c'est ce qui est arrivé en 1848 et 1849. Jamais les commandes n'ont été plus suivies. La soierie a même pu tirer avantage, dans une certaine mesure, de cette peur universelle qui avait gagné tous les producteurs agricoles et ne leur laissait aucune liberté d'esprit. Les cocons étaient descendus de 5 fr. à 2 fr. le kilogramme; c'est la soierie seule qui a profité de ce rabais irréfleché et que rien ne justifiait.

Ainsi, dans ces deux conditions, la paix et la liberté, se trouvent les garanties de prospérité pour l'industrie des soieries; le meilleur régime est celui qui les procure et les maintient. La liberté est nécessaire à son économie intérieure, la paix à ses débouchés; elle a souffert toutes les fois que l'une ou l'autre lui ont manqué. Sous l'ancien régime, c'est par le privilège qu'elle était frappée de langueur; sous l'empire, c'est par la guerre qu'elle a été contenue dans d'étroites limites. Elle ne s'est possédée elle-

même et elle n'a conquis le monde que lorsque toutes les entraves ont disparu et que rien n'a gêné son essor. Sans doute il faut faire une part, dans les nécessités de son existence, à la sécurité intérieure et à la discipline inséparable d'un travail régulier: l'exemple de la Convention est là pour prouver ce que devient l'industrie chez un peuple qui aux charges des hostilités extérieures ajoute les horreurs des troubles civils; mais de si grands désordres sont rares, Dieu merci! et telle est aujourd'hui la puissance des intérêts que le mal s'arrête avant d'avoir pris de la gravité et que le retour ne se fait pas attendre.

Pendant que Lyon marchait ainsi et à travers les difficultés des temps dans une voie de perfectionnement continu, que devenaient les autres États de l'Europe? Comment s'y comportait l'industrie des soieries? à quel régime y était-elle soumise? jusqu'à quel point renfermait-elle les éléments d'une rivalité redoutable? ce sont là des questions à examiner. D'abord l'Angleterre: en matière de manufactures, c'est à elle qu'appartient le premier rang. Il ne semble pas qu'avant la révocation de l'Édit de Nantes le tissage des soies y ait eu de l'importance et soit allé au delà de quelques essais. On cite pour-